

11bis - PRESERVATION DES ESPECES REMARQUABLES (Oiseaux, poissons migrateurs, espèces endémiques, rares, ...) ET RECONQUETE D'AXES DE VIE

POISSONS

Aloses et lamproies

-  Limite de migration actuelle
-  Limite de migration historique

 Plan actuel de reconquête des axes de migration.
L'objectif du SDAGE est un retour de ces poissons vers leurs limites historiques de migration.

 Principales frayères fonctionnelles

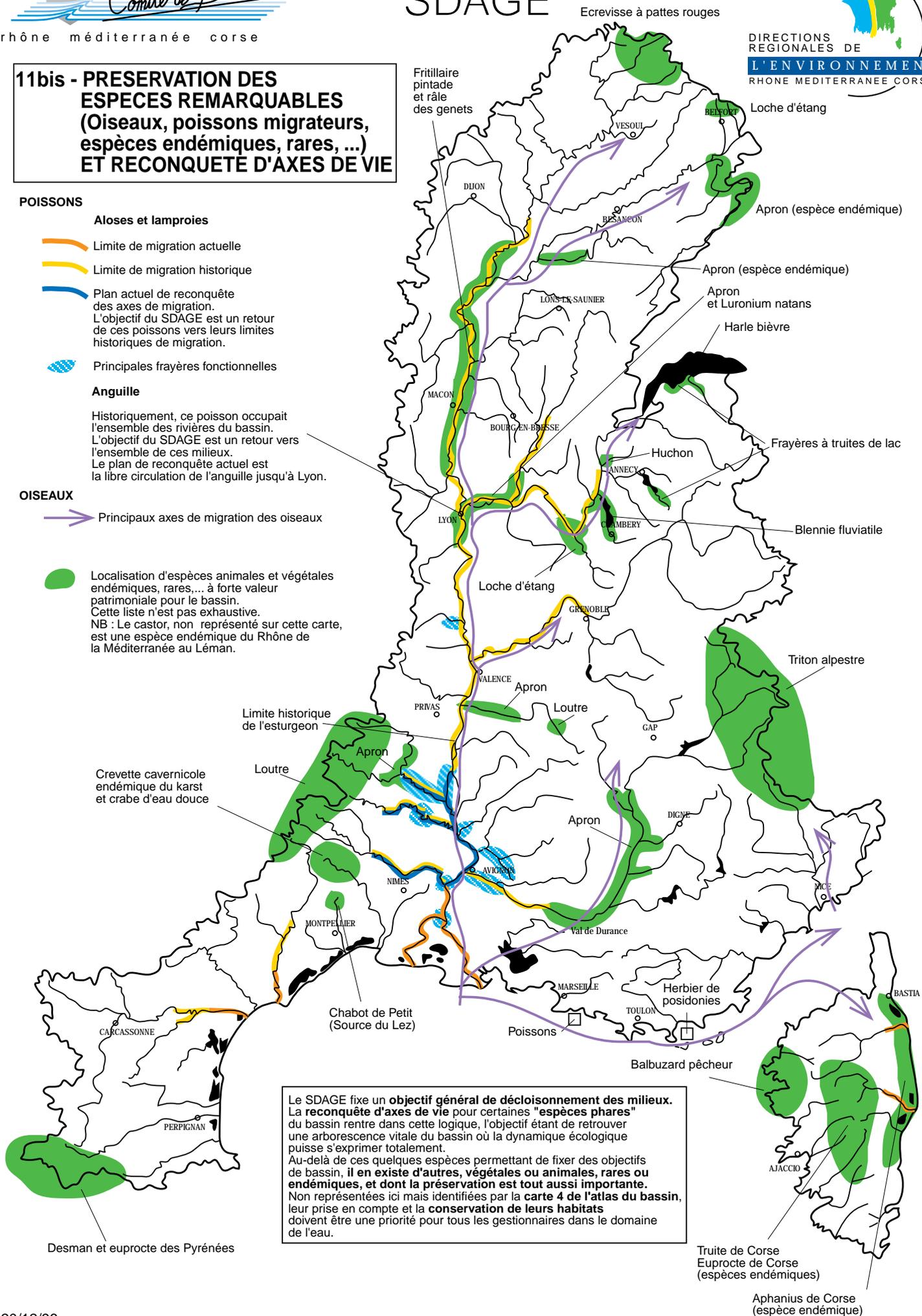
Anguille

Historiquement, ce poisson occupait l'ensemble des rivières du bassin. L'objectif du SDAGE est un retour vers l'ensemble de ces milieux. Le plan de reconquête actuel est la libre circulation de l'anguille jusqu'à Lyon.

OISEAUX

 Principaux axes de migration des oiseaux

 Localisation d'espèces animales et végétales endémiques, rares, ... à forte valeur patrimoniale pour le bassin. Cette liste n'est pas exhaustive. NB : Le castor, non représenté sur cette carte, est une espèce endémique du Rhône de la Méditerranée au Léman.



Le SDAGE fixe un **objectif général de décloisonnement des milieux**. La **reconquête d'axes de vie** pour certaines "espèces phares" du bassin rentre dans cette logique, l'objectif étant de retrouver une arborescence vitale du bassin où la dynamique écologique puisse s'exprimer totalement. Au-delà de ces quelques espèces permettant de fixer des objectifs de bassin, **il en existe d'autres, végétales ou animales, rares ou endémiques, et dont la préservation est tout aussi importante**. Non représentées ici mais identifiées par la **carte 4 de l'atlas du bassin**, leur prise en compte et la **conservation de leurs habitats** doivent être une priorité pour tous les gestionnaires dans le domaine de l'eau.